



Children's Mental Health Ontario
Santé mentale pour enfants Ontario



POINT DE RUPTURE :

Un système étiré au-delà du point critique

Un rapport sur les centres communautaires de santé mentale pour enfants de l'Ontario

Le 7 juin 2016

Introduction

Les services communautaires de santé mentale pour les enfants de l'Ontario, financés par l'état, ont largement le potentiel d'améliorer les résultats pour les enfants, les jeunes et les familles aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Les centres de santé mentale pour enfants de l'Ontario constituent le pilier du système communautaire de santé mentale pour les enfants et les jeunes de l'Ontario. Ils offrent une gamme complexe de programmes et de services dans les domaines suivants :

- Prévention ciblée;
- Services de courte durée;
- Counseling et thérapie;
- Renforcement des capacités familiales et soutien;
- Consultation et évaluations spécialisées;
 - Soutiens et services en cas de crise;
 - Services de traitement intensif (p. ex., à domicile, en établissement, section 23 et traitement en milieu fermé).



Le 31 mai 2016, plus de 100 professionnels de la santé mentale ont assisté à une conférence à débats ouverts à Toronto, organisée par Santé mentale pour enfants de l'Ontario, pour discuter de la question fondamentale suivante :

« Que pouvons-nous faire pour transformer les services de santé mentale pour les enfants afin de répondre aux besoins de la population que nous desservons? »

Présents à la conférence : personnel dirigeant des centres communautaires de santé mentale pour enfants; membres d'un conseil d'administration; partenaires du système de santé mentale pour les enfants et les jeunes; jeunes; et parents. Le présent rapport, *Point de rupture : un système étiré au-delà du point critique – un rapport sur les centres communautaires de santé mentale pour enfants* est l'aboutissement du dialogue, des thèmes et des questions cernés au cours de la journée.

La conférence a eu lieu à mi-parcours de la mise en place de la stratégie *Pour l'avancement de la santé mentale* de l'Ontario, qui vise à transformer le système de santé mentale pour les enfants et les jeunes. Plus précisément, la Stratégie est conçue pour faire en sorte que :

- Les parents sauront où aller pour obtenir de l'aide, et sauront comment obtenir rapidement l'accès aux services;
- Le financement reflétera les besoins actuels et à venir de chaque collectivité;
- Tous les Ontariens et Ontariennes connaîtront le degré d'efficacité du système.

Bien que la Stratégie ait donné lieu à des progrès, y compris l'élaboration de plans pour la prestation de services essentiels et la détermination d'indicateurs de rendement clés, les fournisseurs de services de santé mentale pour enfants ont cerné des problèmes qui nécessitent une attention immédiate, dont certains dépassent la portée de la Stratégie. De plus, deux rapports clés, le Rapport du Comité consultatif d'examen des services en établissement (publié en mai) et le Rapport du vérificateur général (attendu en décembre 2016) renforcent davantage le besoin, de la part du secteur des soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes, de se mobiliser dans le but de communiquer les problèmes les plus criants et les besoins immédiats.

Sommaire

Le thème émergent tout au long de la conférence indiquait que le secteur des soins de santé mentale communautaires pour les enfants et les jeunes était étiré au-delà du point critique. Le « Point de rupture » est défini comme : *le moment de tension maximale où une personne ou une chose cède sous la pression*. Bien que nos organismes communautaires de santé mentale pour les enfants et les jeunes financés par l'état soient déterminés et engagés à la prestation de soins pour les enfants et les jeunes, axés sur la famille, efficaces et de qualité supérieure, la plupart d'entre eux conviennent que le secteur a atteint son « point de rupture ». Les organismes reconnaissent qu'ils doivent jouer un rôle de leader pour améliorer les services, toutefois, ils font face à une tâche pour laquelle les ressources sont insuffisantes.

Il n'existe aucune justification claire pour définir le niveau de financement gouvernemental alloué aux centres de santé mentale pour enfants. Au fait, les centres reçoivent ce financement et sont tenus de répondre aux besoins des communautés qu'ils desservent. Ce dont on se rend compte dans la pratique, par contre, c'est qu'il existe un vaste écart entre la capacité actuelle de notre secteur limité par le financement gouvernemental, et les besoins des enfants, des jeunes et des familles de l'Ontario.



Dans un environnement de capacité insuffisante incessante, notre secteur fait face à une proposition doublement perdante :

1. Répondre aux besoins d'un plus grand nombre de clients possible, même si cela signifie de ne pas toujours être en mesure d'offrir des soins de la meilleure qualité ou à l'intensité requise;
2. Réduire les niveaux de service en utilisant les ressources disponibles, pour faire en sorte que les soins que nous parvenons à offrir répondent à une norme élevée de soins.

L'option 1 signifie que notre secteur manque de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille en ne leur offrant pas des soins de la meilleure qualité possible. L'option 2, de son côté, signifie que nous manquons de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles en limitant encore plus leur accès à un traitement. Dans un cas comme dans l'autre, le système de santé mentale pour enfants en ressort perdant – à partir des organismes communautaires, en passant par les hôpitaux et jusqu'aux écoles– et, surtout, nos enfants, nos jeunes et leur famille en souffrent.

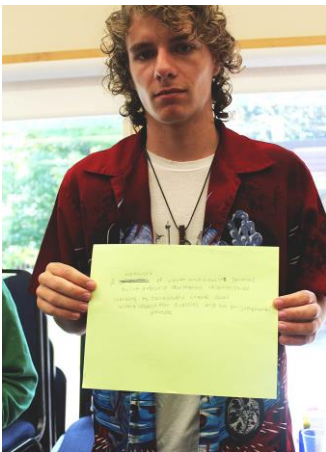
Les efforts de notre secteur à combler cet écart sans en avoir les moyens font en sorte que l'accès à des soins de qualité supérieure offerts en temps opportun est compromis. Les enfants, les jeunes et les familles nous répètent que le système actuel ne répond pas à leurs besoins. Ces mêmes préoccupations sont reprises par le Comité consultatif d'examen des services en établissement, c'est ce que nous nous attendons de voir dans le rapport du vérificateur général, et c'est ce que nous avons communiqué dans le Bulletin 2016 sur l'état des enfants et des jeunes en santé mentale en Ontario. Et ces problèmes font obstacle à notre capacité de répondre même aux principes fondamentaux, comme l'équité en santé, entraînant des conséquences particulièrement inquiétantes pour des populations diverses dont la voix est souvent marginalisée.

À mesure que nous avançons, nous devons nous assurer que notre secteur est suffisamment stable pour non seulement subir la transformation actuelle de notre secteur, mais pour réellement évoluer.

Pour y arriver, **nous nous devons de mieux comprendre les besoins des enfants, des jeunes et des familles de l'Ontario en matière de santé mentale, la capacité requise pour y répondre et la façon d'y arriver efficacement.** Plus précisément, tel qu'expliqué lors de la conférence et présenté dans le présent rapport, nous devons :

- Cerner les besoins de la population en matière de soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes dans un milieu communautaire;
- Déterminer les niveaux de service qui nous permettront de répondre à ces besoins et de définir les résultats du traitement;
- S'engager avec les jeunes et les soignants pour faire en sorte que les services et les traitements sont axés sur le client;
- Évaluer le coût de ces services;
- Élaborer un plan de qualité qui nous guidera vers le succès en matière d'expérience du client et des résultats quantitatifs; et
- Justifier l'investissement dans notre secteur pour offrir ces soins en montrant que, non seulement la qualité des soins s'améliorera de façon considérable, mais le gouvernement verra plus généralement un retour sur cet investissement.

Si nous y parvenons comme secteur, nous serons en mesure de concevoir un système qui répond aux besoins des enfants et des jeunes en Ontario. Un tel système s'épanouirait au moyen d'outils, comme les évaluations normalisées en santé mentale, et disposerait de ressources suffisantes afin de garantir l'accès à des soins multidisciplinaires. Un tel système jumellerait les besoins du client aux services, en bâtissant un continuum de soins qui les appuie sur leur parcours et lors de leur transition à l'âge adulte. Un tel système répondrait aux besoins des clients qui sont aux prises avec les problèmes de santé mentale les plus complexes. Il serait en mesure de gérer simultanément les problèmes de santé mentale et de toxicomanie des enfants et des jeunes. Et il offrirait des soins appropriés aux populations marginalisées—y compris les peuples autochtones, les Franco-Ontariens, les communautés raciales visibles, les jeunes parents et leurs jeunes enfants, et la communauté LGBTBBQ.



Le succès nécessite le soutien du gouvernement par l'entremise d'une collaboration positive et d'investissements stratégiques. La réalité est telle qu'un nombre limité de services ne peuvent être offerts, et ces services ne peuvent pas répondre à une certaine norme sans un investissement additionnel dans notre secteur.

Il est important de noter que la réussite nécessitera également la collaboration et l'engagement véritables de tous les intervenants. Nous devons être à l'écoute des jeunes et des familles pour comprendre leurs besoins. Nous devons nous assurer que la voix des jeunes et des familles est reflétée dans la planification des programmes et la conception du système. Nous devons nous pencher sur l'orientation de la part de diverses populations pour bâtir un système qui répondra aux besoins de tous. Nous devons nous prévaloir de l'expérience et de l'expertise des centres de santé mentale pour enfants, des dirigeants en matière de soins et des chercheurs.

De plus, il ne faut pas oublier qu'un système de services de santé mentale communautaire pour les enfants et les jeunes fait partie d'un système plus vaste – quand une partie d'un système s'effondre, le fardeau est ressenti ailleurs. Dans ce cas-ci, les données démontrent que, à mesure que les listes d'attente continuent de

s'allonger dans la communauté, les visites aux services des urgences et les hospitalisations d'enfants et de jeunes en quête d'un traitement augmentent également à un taux inquiétant. S'il manque de faire des investissements dans le système de santé mentale communautaire pour les enfants, le gouvernement jette un fardeau considérablement plus élevé sur les hôpitaux.

La santé mentale est une combinaison complexe de services de santé mentale et de services sociaux. Le traitement est offert du point de vue de la biologie, de la psychologie et de facteurs sociaux, et les plans individuels sont conçus pour offrir les résultats particuliers et personnalisés qui répondent aux besoins de chaque enfant de chaque jeune et de chaque famille. Et nous savons que l'intervention précoce peut empêcher les situations de crise, toutefois, l'approche actuelle de notre gouvernement pour améliorer le système de santé mentale pour les enfants et les jeunes est provisoire et superficielle, tel que l'indique le nombre inquiétant de jeunes présentement en attente d'un traitement. Le système actuel attend que les enfants et les jeunes se trouvent en situation de crise.

Bien que nous applaudissons le gouvernement provincial pour son engagement public envers la création d'un système provincial de soins par l'entremise de la stratégie *Pour l'avancement de la santé mentale* et du modèle d'organisme responsable, les administrateurs, les enfants, les jeunes et leur famille continuent d'affirmer que, sans une stabilisation et une capacité accrue dans le secteur, il est impossible de réaliser la promesse de la transformation. Les enfants, les jeunes et les familles s'attendent à un changement véritable et immédiat, et nous ne pouvons pas les laisser tomber. Le secteur des soins de santé communautaires pour les enfants et les jeunes demande au gouvernement de travailler en collaboration dans le but de décréter un changement stratégique immédiat et véritable. Le gouvernement a indiqué sa réticence à investir davantage dans le système jusqu'à ce qu'il y ait une définition plus claire des besoins et des résultats, toutefois, il a manqué à sa tâche d'investir dans l'infrastructure fondamentale et dans le renforcement des capacités pour définir ces mêmes besoins et résultats.

L'analyse des problèmes, des préoccupations et des priorités, et des actions voulues communiquées par les participants dans le cadre de la conférence a fait ressortir les actions ci-dessous pour véritablement transformer le système de santé mentale pour les enfants et les jeunes, et améliorer leurs résultats :

1. Des investissements immédiats pour stabiliser le secteur et réduire les temps d'attente, améliorer la qualité des services et améliorer les résultats pour les enfants, les jeunes et les familles. Cela comprendra des programmes qui ont un impact immédiat, ainsi que d'autres qui renforcent la base de la prestation de services communautaire, comme des investissements dans le renforcement de la capacité, l'amélioration de la qualité, la gestion des données et la technologie de l'information. Nous estimons que la somme additionnelle de 65 M \$ en financement annuel est requise pour simplement stabiliser le système.
2. Les investissements visant à créer une vision claire du système de santé mentale pour enfants dans son ensemble, y compris les besoins de la population, les rôles précis, les responsabilités et les résultats pour les centres de santé mentale pour enfants. Ceux-ci doivent également comprendre l'élaboration d'un plan stratégique pour exécuter cette vision.
3. Une fois que la planification du système sera terminée, que les résultats seront convenus et que l'investissement requis sera déterminé, offrir des ressources suffisantes aux centres de santé mentale pour enfants afin qu'ils puissent produire des résultats définis, et les tenir responsables.

Thèmes communs de la journée

Vision, planification et coordination

- Faire en sorte qu'il y ait une vision claire et commune pour la santé mentale des enfants et des jeunes et les familles au sein du secteur communautaire, mais également au-delà afin d'inclure l'ensemble du système, de l'éducation aux médecins de famille, aux hôpitaux et à la psychiatrie pour les enfants.
- Le système pour les enfants a évolué naturellement et sans plan, mais un plan est maintenant requis.
- Il y a un besoin urgent de déterminer ce qu'est un « traitement », de définir nos services, de déterminer la valeur proposée, et de communiquer notre impact. Une fois que nous pouvons déterminer clairement ce que nous faisons, nous pouvons aussi le mesurer.
- Il faut adopter une approche axée sur la population pour évaluer la demande dans la province.

Engagement des jeunes et des familles

- Les structures du système doivent être axées sur le client et inclure l'engagement des jeunes et des familles dans chaque action : « Ne rien décider à propos de nous, sans nous ».

Amélioration de la qualité

- Il faut déterminer des mesures communes (qualitatives et quantitatives) qui suivent l'expérience du client et les résultats cliniques.
- Il faut convenir sur l'usage d'un outil d'évaluation qui favorise un traitement uniforme et la capacité de recueillir et de comparer des données, et mettre en place un tel outil.
- Le gouvernement doit appuyer un usage standardisé d'évaluation et de pratiques fondées sur des données probantes, de collecte de données et d'évaluation de la pratique.
- Il faut faire appel au gouvernement et au Conseil ontarien de la qualité des services de santé pour qu'ils mettent en place du matériel de formation pour notre secteur.
- Une inspection de la qualité n'améliorera pas celle-ci; un investissement dans la qualité est ce qui est requis.

Investissement dans les services

- Il est impossible de conserver les niveaux de service sans un investissement de la part du gouvernement dans la qualité et la dotation de personnel.
- Pour le même coût qu'une nuitée au service des urgences, vous pouvez offrir à un jeune non seulement une nuitée dans un lit communautaire, mais également un responsable de cas et un plan de soins continu, etc.
- Les jeunes se trouvent dans des programmes qui ne leur conviennent pas parce qu'il n'existe pas d'autres endroits.

Jeunes en âge de transition

- Le modèle de maturité des jeunes (développement du cerveau) n'est pas uniformément fondé sur l'âge de 18 ans—repousser l'âge des jeunes qui sont en mesure de recevoir des services au sein du système de service de santé mentale pour les enfants et les jeunes. Faire en sorte que les jeunes reçoivent leurs services là où ils se trouvent.